

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DE LA NARBONNAISE**

Département  
DE L'AUDE

-----

N°C-44/2007

Séance ordinaire du 25 juillet deux mille sept

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Melle Yamina ABED, M. Paul ALDEBERT, Mme Yvette BARBANSON, M. Thierry BARRIERE, M. Jacques BASCOU, M. Jean-Pierre BASTELICA, Mme Monique BAUDIN, M. François BELART, Melle Irène BENARD, Mme Annelise BOUSQUET, Mme Marie-Antoinette BOUSQUET, M. Denis CABOULET, Mme Elyette CABROL, M. Jean-Luc CALAS, M. Didier CODORNIU, M. Jean COSTADAU, M. Gérard CRIBAILLET, M. François DE CORNELISSEN, Mme Dominique DE HAAN-TREMOSA, M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Michel ESCANDE, Mme Marie-France FABRE, M. Pierre FAIRBANK, Mme Renée FEUILLET, Mme Brigitte FIGUERAS, M. Yvon GARCIA, M. Bernard GEA, M. Michel GREZE, M. André GROBY, M. Jean-Claude JULES, M. Gérard KERFYSER, M. Louis LABATUT, M. Aimé LAFFON, M. Georges LAMILHAU, M. Robert LOIS,, M. Roger LOPEZ, M. Ange MANDELLI, Mme Valérie MAUDHUIT, M. Jean-Michel MENAGER, M. Marc MENETRIER, M. Louis MOLVEAU, M. Michel MOYNIER, M. Claude MULERO, M. Marcel NERIN, Mme Georgette PAIRO, M. Gérard PARRENIN, M. Dominique PETIQUEUX, Mme Pierrette PEYRAS, M. Gilbert PLA, Mme Mireille PUYRIGAUD, Mme Danielle RANGONI, M. Jean-Claude RASCOL, Mme Véronique RAYNAUD, M. Serge REIG, M. Gérard ROUANET, M. Albert SABATIER, M. Alain SABLAIROL, M. Angelin SICRE, Mme Madeleine SOUCASSE, M. Georges SUQUET, Mme Elisabeth THERON, Mme Magali VERGNES, M. Alain VIALADE, M. Louis VIC, M. Michel YAGUE.

Excusés : M. Raymond AGRAZ, Mme Solange IZARD, M. Emile SEGARRA, M. Richard SEVCIK, Mme Véronique TOGNETTI,

Secrétaire de séance : M. Thierry BARRIERE

**OBJET** : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : approbation de la promesse de bail emphytéotique à conclure pour la mise à disposition de terrains en vue de l'installation d'une unité de production d'électricité solaire photovoltaïque par la société EDF - E.N.FRANCE

Monsieur le Rapporteur expose :

Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> alinéa 1 de la délibération n° C-33/2006 du 26 juin 2006 portant définition de l'intérêt communautaire, la zone industrielle de Malvézy figure au nombre des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.

Dans la même délibération, l'article 8 alinéa 4 intègre parmi les compétences communautaires « l'accompagnement et le soutien aux actions de promotion des énergies renouvelables ».

Sur une superficie totale de 236.885 m<sup>2</sup>, il est projeté l'implantation d'une infrastructure de production d'électricité solaire photovoltaïque de l'ordre de 10 MW, sur la zone de Malvézy.

Eu égard à la nature de cette activité économique, il apparaît opportun de conclure, avec le futur exploitant de cette installation, en l'espèce la Société EDF - Energies Nouvelles, dont le siège social est sis 90, Esplanade du Général de Gaulle Cœur Défense - Immeuble 1 - la Défense 4 - 92933 PARIS LA DEFENSE cedex, une promesse de bail emphytéotique à laquelle est joint un bail emphytéotique d'une durée de 20 ans, qui sera, après

la levée de l'option, complété, soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, puis régularisé devant notaire.

C'est pourquoi, je vous propose :

- d'approuver la promesse de bail emphytéotique portant sur l'opération citée en objet et sur le modèle ci-annexé, accompagnée de ses annexes,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la dite promesse de bail emphytéotique.

Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa réception  
en Sous-Préfecture

le :  
et de sa publication  
le :

Le Conseil adopte à l'unanimité

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Michel MOYNIER